

Pour la dernière du Taulier : un CTL de haut niveau !

Toulouse, le 25 septembre 2015



Le directeur de projet de la mise en place de la fusion des régions, M. Roesch, délégué par la préfecture, est venu faire acte de présence. **Le dialogue social se résume à une nouvelle case cochée sur sa feuille de route.** En 25 minutes chrono, il n'a apporté aucune réponse. N'ayant rien à dire, il nous a donné son avis personnel sur l'indemnité de résidence : « elle progressera vers le bas, voire même elle n'existera plus ! »

Avec courage et témérité, le DRFiP a attendu que le représentant de la préfecture soit parti pour **régler ses comptes avec la CGT.**

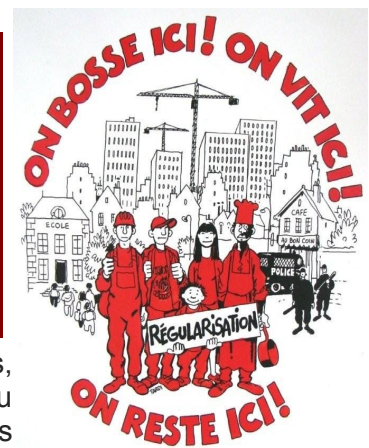
Il nous a reproché le terme de taulier, notre trait d'humour sur la légion d'honneur accordée à un membre de la direction pour 34 ans de services et notre tract suite à la remise des pétitions de Castanet. Il nous a aussi reproché d'être venus accompagnés de la secrétaire de l'Union Locale CGT Toulouse Sud lors de la remise de ces pétitions.

La CGT lui a donné une leçon de sémantique. **Le taulier c'est le patron.** Nous lui avons rappelé que la légion d'honneur a été refusée par Jacques Tardi. Quant à la remise des pétitions, **c'est le taulier lui-même qui avait fixé l'heure du rendez-vous !** Il était au courant de la présence de la secrétaire de l'union locale CGT Toulouse Sud !

Communiqué de Jacques Tardi, sur son refus de la légion d'honneur :

"Etant farouchement attaché à ma liberté de pensée et de création, je ne veux rien recevoir, ni du pouvoir actuel ni d'aucun autre pouvoir politique, quel qu'il soit. C'est donc avec la plus grande fermeté que je refuse cette médaille. Je n'ai cessé de brocarder les institutions. Le jour où l'on reconnaîtra les prisonniers de guerre, les fusillés pour l'exemple, ce sera peut-être autre chose".

Louis Aragon, Simone de Beauvoir, George Brassens, Albert Camus, Pierre et Marie Curie, Léo Ferré, Guy de Maupassant, Jacques Prévert ou encore Jean-Paul Sartre ont dédaigné la légion d'honneur pour des raisons diverses.



Dessin de Tardi pour la CGT

Retrouvez notre déclaration liminaire sur notre site internet :

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1308>



La Chambre Régionale des Comptes

A part l'information, donnée à plusieurs reprises, que **le taulier** a été invité à dîner (un mercredi soir ?) en présence de M. MIGAUD, président de la Cour des Comptes, aucune information concrète sur le devenir des personnels. Nous avons eu la confirmation que le siège social sera à Montpellier.

Le Contrôle Budgétaire Régional

Le transfert de six emplois au 1^{er} janvier 2016 va donner lieu à un réaménagement immobilier Place Occitane. Nous apprenons de façon fortuite que **les produits divers** devraient gagner de l'espace, que le back office du service de la **caisse des dépôts** sera transféré à Angoulême en novembre 2015. **La CGT a exigé que ces points figurent à l'ordre du jour d'un prochain CTL, avant la mise en oeuvre de cette nouvelle réorganisation.**

La Mission d'Expertise Economique et Financière

Elle sera placée auprès de la DRFiP donc à Toulouse. L'expertise hospitalière étant plus développée à Montpellier, le transfert de l'encadrement se fera en deux étapes.

Pour le besoin d'expertise, un **"cadre de haut niveau"** prendra la responsabilité de ce service. **La direction nous a donné la définition d'un "cadre de haut niveau" : un AFIP. Nous en déduisons qu'un AGFIP est un cadre de très haut niveau.**



L'autorité de certification (ou Fond Structurel Européen)

Au 19 juin, trois emplois en Haute-Garonne et quatre emplois dans l'Hérault. **Après un été caniculaire à Montpellier, il ne reste plus que deux emplois !!!**

La Paierie Régionale

La direction est en train de lister les problèmes de la gestion de l'annexe de Montpellier jusqu'au 31 août 2016, mais peu de réponses.



Nous pensons que les personnels territoriaux des deux régions peuvent s'inquiéter sur le paiement de leur traitement de janvier 2016 ...

Problème immobilier : il n'y a pas trop de possibilité que la paierie soit relogée par le Conseil Régional. **La direction envisage deux options : des locaux domaniaux ou du locatif.**

Si c'est du locatif privé, la direction recherchera la proximité avec les restaurants administratifs de la Place Occitane ou de la Cité administrative. Aucune enveloppe budgétaire n'a été donnée.

Le taulier a persisté dans son refus de permettre aux organisations syndicales de s'exprimer par un vote contre la régionalisation en tant que telle. Cependant il laisse le privilège à son successeur de décider la tenue d'un CTL et d'un CHS-CT communs aux DRFiP 31 et 34.

C'est là qu'il lâche le nom de Jacques MARZIN, sans préciser qu'il s'agit de son successeur. Allons-nous vers « une pause qualité » de la démarche stratégique en Haute-Garonne?

Ce qu'il faut retenir de ce CTL : le 25 septembre, il est nécessaire de maintenir une gestion bi-sites avec des services distants de 200 km (Toulouse et Montpellier) alors que, trois jours plus tard, il sera impérieux de fusionner deux trésoreries distantes de 20 km (L'Isle-en-Dodon et Boulogne-sur-Gesse).

Vos représentant-e-s CGT à ce CTL :
Boris Beaudoin, Rachel Tisé-Brison, Marie-Christine Lainé
Expert : Jean-Marc Serval

**LE 8 OCTOBRE, TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS !**